



CENTRE
D'ARCHITECTURE
ET D'URBANISME

**Appel à candidatures
CABANES SUR L'ÎLE
Conception de micro-architectures éphémères**

Objet : Conception d'architectures éphémères autour de la cabane
Date limite de candidature : 28 février 2022

CABANES SUR L'ÎLE est un projet développé par le **WAAO - centre d'architecture et d'urbanisme** en partenariat avec **lille3000, le festival des cabanes des sources du lac d'Annecy et Edwood** dans le cadre de la saison **Utopia 2022 à Lille**.

Et si la nature pouvait renaître au cœur de nos villes ? **CABANES SUR L'ÎLE** est une invitation à reconsidérer la place de l'utopie et du vivant dans les territoires urbains. Plusieurs cabanes imaginées par des **jeunes architectes et paysagistes** seront installées le long des Caps, des parcours de déambulation dans la ville, **du 14 mai au 02 octobre 2022**.

I. Contexte du projet

a. Le WAAO - centre d'architecture et d'urbanisme

Le WAAO est une association créée il y a 15 ans dont la mission est de **sensibiliser le grand public à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage** à travers différentes actions : expositions, conférences, ateliers, visites urbaines, outils pédagogiques, etc.

En 2022, le WAAO déploie un programme de sensibilisation autour de la thématique de **la nature en ville**. Plusieurs temps forts rythmeront l'année :

- Une manifestation d'architecture et de paysage : L'île aux cabanes (à partir de mai 2022)
- Une grande exposition : Villes vivantes (de septembre à novembre 2022)
- Un cycle de tables rondes pluridisciplinaires autour du rapport au vivant dans la culture et la ville - co-construit avec le Bazaar St So et ses résidents (durant toute l'année 2022)
- Des ateliers et stages pratiques et pédagogiques pour le jeune public (durant toute l'année 2022)

Le WAAO propose également tout au long de l'année :

- Des visites urbaines thématiques (tous les mois)
- La création de nouveaux outils pédagogiques (un kit de construction de cabanes pour les écoles et association en 2022)
- L'ouverture d'un espace d'activité et bibliothèque permanente au Bazaar St So (plus de 500 jeux et ouvrages)
- Une braderie de l'architecture (3000 visiteurs et 50 stands en 2021)
- Une programmation dans le cadre des Journées du Patrimoine et des Journées Nationales de l'architecture
- Des temps de rencontres entre des acteurs et experts des métiers de la ville
- L'installation de ruches urbaines pour la biodiversité

b. lille3000 et la Ville de Lille, la saison culturelle Utopia 2022

En 2004, Lille devenait Capitale Européenne de la Culture. Cet événement a changé la ville, la région et son dynamisme culturel. Depuis 2006, lille3000 poursuit le travail engagé en 2004 avec ses grandes éditions thématiques. Utopia, 6ème édition thématique de lille3000, se tiendra du 14 mai au 2 octobre 2022 dans la Métropole Européenne de Lille, l'Eurométropole et la Région Hauts-de-France.

« Utopia » est un néologisme grec formé par l'écrivain anglais Thomas More qui désigne habituellement un idéal inexistant ou inaccessible. À l'heure du changement climatique et des enjeux environnementaux, Utopia s'intéressera aux liens qui unissent l'Homme aux vivants.

Utopia proposera les visions d'artistes, d'inventeurs, de créateurs et de scientifiques qui interrogent la hiérarchie entre les hommes et la nature. En outre, cette programmation présentera les utopies architecturales et les innovations liées à la nature et aux imaginaires de la forêt.

Le programme d'Utopia sera l'occasion de réenchanter les espaces de nature dans la ville à travers de nombreuses randonnées artistiques appelées "Caps" : Cap Forêt (à la Citadelle), Cap urbain (en centre ville), Cap Docks (le long de la Deûle) ou encore "Cap Autour des Remparts".

Les Caps proposent de redécouvrir l'ensemble des dix quartiers lillois en proposant un parcours pédestre, autour de la ville de Lille à travers des parcs célèbres ou parfois méconnus, et seront rythmés d'événements : théâtre, cirque, concert, expositions, installations, pratiques artistiques et sportives, etc...

Cette programmation, co-construite avec le programme de Participation Citoyenne de la Ville de Lille et des partenaires culturels, viendra animer la vie des quartiers et rythmer Utopia.

Les cabanes seront intégrées dans les parcours des Caps.

c. EDWOOD, un partenariat avec une entreprise locale de bois

Le projet L'île aux cabanes est développé en partenariat avec l'entreprise Edwood qui accompagnera l'ensemble de la mise en œuvre des cabanes et fera un don de matériaux aux équipes lauréates.

L'activité de Edwood se concentre essentiellement sur la construction de bâtiments en bois. Que ça soit une extension, une maison ou un bâtiment public, Edwood prend toujours du plaisir à œuvrer

dans les projets les plus audacieux. Implantée à Saint-André Lez-Lille, l'entreprise agit principalement sur la métropole lilloise mais possède également d'autres références de chantier sur toute la France.

Fort de ces 16 années d'expérience, Edwood qui conserve son schéma de structure familiale, emploie 28 salariés hautement qualifiés du charpentier jusqu'à l'ingénieur.

II. Philosophie du projet

a. Un projet pour questionner la place de la nature dans la ville autour de l'utopie de la cabane

Comment l'imaginaire de la cabane peut participer à la reconsidération du vivant dans nos villes ? La cabane, dans sa capacité à révéler des imaginaires individuels et collectifs, contribue à apporter un regard nouveau sur notre territoire pour détourner cette apparente opposition entre ville et nature.

De la cabane, on retient avant tout une utopie de l'enfance. Les cabanes doivent s'inscrire dans un geste artistique, et devenir des espaces intermédiaires, ouverts sur la ville, aux fonctionnalités multiples créées pour les habitants et s'adaptant aux usages urbains. La conception des cabanes doit donc s'inscrire dans une réflexion autour des usages qui seront fait de celles-ci.

b. Objectifs :

- Permettre à la jeune génération d'architecte-paysagiste d'explorer, d'expérimenter de nouvelles méthodes de conception.
- Interroger le rapport entre la culture et la nature, la ville et le vivant et dépasser cette apparente dichotomie.
- Interroger les notions de frugalité, de réemploi et de relation sensible à la ville et au paysage.
- Permettre d'éveiller les imaginaires, questionner l'existence poétique de notre environnement quotidien.

c. Thématiques :

Relation du vivant en ville - biodiversité - frugalité - économie responsable - économie locale - urbanisme minimal - insertion paysagère - utopie et dystopie - matériaux - réemploi

III. Règlement et modalités techniques

Nous faisons appel à des architectes et paysagistes de la région Hauts-de-France pour réaliser **des interventions architecturales éphémères autour de la cabane** qui seront révélées sur différents sites au fil de parcours de découverte dans les différents quartiers de Lille.

a. Conditions de candidature

La consultation s'adresse aux **jeunes architectes et paysagistes de la région Hauts-de-France**. Chaque installation créée par des équipes d'architectes et/ou paysagistes permet donc de mettre en avant le travail d'une jeune génération locale qui crée, expérimente et dévoile de nouvelles méthodes de conception. Les candidats devront :

- Etre diplômé d'architecture et/ou de paysage ;
- être âgé de moins de 35 ans ;
- résider dans la région Hauts-de-France.

Les équipes devront être constituées de 3 personnes maximum.

Ces critères doivent s'appliquer à la majorité des personnes constituant l'équipe.

Chaque équipe ne pourra candidater pour la réalisation que d'une seule cabane.

b. Rémunération

Chaque lauréat se verra allouer une **allocation forfaitaire de 5000 euros TTC à laquelle s'ajoutera un don de 2m3 (deux mètres cubes et demi)** de bois par l'entreprise Edwood.

c. Cahier des charges

Les candidats proposeront une installation qui mette en résonance des **critères environnementaux** (respect des matériaux, de l'environnement choisi, des propriétés naturelles et artificielles du site), **des critères sociaux** (utilité de l'installation pour les habitants, dimension participative) et des **critères économiques** (économie de construction, réemploi) et des **critères techniques** (sécurité).

1. Critères environnementaux - nature en ville

Les cabanes s'inscrivent dans un contexte qui apporte ses particularités, les projets devront donc respecter les contraintes environnementales et les spécificités des espaces attribués. Les propositions amèneront une réflexion sur le site sur lequel elles prennent place et devront prendre en compte les spécificités de leur environnement. Elles auront pour ambition de considérer au maximum la place du vivant.

Pour cela, un temps d'échange avec un spécialiste de la biodiversité et de la Nature en Ville de la Ville de Lille pourra être organisé.

2. Critères sociaux - implication des habitants

Les propositions incluront une réflexion sur le lien avec les associations, structures et habitants du quartier et sur la dimension participative et inclusive.

Un temps d'échange (visioconférence possible) sera organisé avec des représentants d'habitants et l'élu du quartier pour les équipes lauréates afin d'y présenter le projet. Une mise en lien devra être amenée avec des structures et associations du quartier, afin d'évaluer les besoins et envies du territoire d'implantation. Un repérage est vivement recommandé pour s'imprégner du quartier et collecter les données relatives aux habitants et au terrain.

Un temps de vernissage de la cabane sera également à construire, afin d'inviter les habitants à fêter l'arrivée de la nouvelle infrastructure.

3. Critères économiques - réemploi

Une réflexion pourra être menée sur le réemploi possible de ces cabanes ou de leurs matériaux de construction à la fin de la saison Utopia. Les équipes pourront également faire usage de matériaux de réemploi afin d'apporter une réflexion sur l'économie de la construction. La pertinence du choix des matériaux employés sera valorisée ainsi que les options de réemploi après le démontage des cabanes.

4. Critères techniques - sécurité

Afin de répondre aux problématiques de sécurité, les cabanes ne pourront être des lieux à proprement parler habitables.

- Les cabanes ne doivent pas permettre de s'y installer durablement - elles devront être conçues, également, de manière à éviter, au maximum, leur escalade.
- Les points de contrôle effectués à l'issue de l'installation devront dégager tout risque de basculement, inflammabilité, effondrement, résistance à froid, etc.

Les cabanes seront installées en ville et devront ainsi respecter des règles de sécurité :

- stabilité à froid
- absence de volume permettant à quelqu'un de s'y installer

La conception des cabanes devra favoriser des structures autoportantes (afin de minimiser leur impact sur les sols) ainsi que leur installation sur des surfaces appropriées.

Le partenariat avec l'entreprise Edwood et l'analyse des dossiers des lauréats par un bureau d'étude technique permettront d'affiner et valider ces éléments.

5. Contraintes matérielles

La surface de la cabane devra être de l'ordre de 6 m² (six mètres carrés). Les équipes seront libres dans le choix des matériaux (bois fourni par Edwood, matériaux issus de chantiers de déconstruction, chutes, matériaux neufs, matériaux issus de ressourceries, ...). La diversité des idées et des matériaux, la prise en compte de la logique Utopia (upcycling, approches low tech, récupération) seront des éléments valorisés dans la réception de la cabane.

6. Contraintes de construction

Les **manœuvres principales en atelier et sur le chantier** seront assurées par l'entreprise locale **Edwood** mais toute collaboration pour rendre ce **chantier participatif** sera bienvenue. Les lauréats pourront ainsi se rendre sur place pour participer au chantier et travailleront en liens étroits avec l'entreprise.

Dans ce même objectif, **un appel à bénévolat sera lancé par le WAAO en début d'année 2022** auprès d'habitants, étudiants en école d'architecture et de paysage et compagnons du devoir. **L'implication des habitants du quartier** sera également valorisée.

Exemple de coût pour la construction avec l'entreprise Edwood estimé pour une cabane :

- *production atelier : 1 journée à 2 charpentiers = 750 € HT*
- *mise en oeuvre sur site = 1 journée à 2 charpentiers = 800 € HT*

Exemple de répartition des charges pour une cabane :

- *honoraires de conception : 1500 € TTC*
- *matériaux complémentaires : 1500 € TTC*
- *production atelier et mise en oeuvre sur site : 2000 € TTC*

Important : les déplacements des candidats seront à leur frais, inclus dans l'enveloppe forfaitaire qui leur aura été attribuée.

d. Choix des sites attribués

Les installations prendront place sur **les parcours "Les Caps" définis par lille3000 dans le cadre de la saison Utopia**. Chaque équipe choisira un site parmi les trois proposés pour lequel elle devra concourir. **Tous les sites se situent au sein de la ville de Lille.**

e. Les étapes de sélection :

1. Lancement de l'appel à candidature et choix des sites

Avant de constituer leur dossier de candidature, les équipes devront **choisir un des trois sites** proposés. Les fiches détaillées pour chaque site se trouvent dans [ce dossier](#).

2. Envoi des candidatures

Les candidats devront remettre leur dossier de candidature avant le **28 février 2022** :

- une page de **présentation libre de l'équipe** (détachée du reste du dossier)
- un **cahier de conception libre** expliquant la démarche (8 pages max, format A3) :

- présentation du projet de la cabane (nom du projet, numéro du site, analyse de site / ancrage territorial, parti-pris architectural, illustration libre)
- premiers éléments techniques permettant de vérifier le principe constructif du bâti
- un **document de cession de droit** complété et signé (dans le cas d'une équipe, ce document de cession de droit sera complété et signé par le mandataire et tous les membres de l'équipe).
- un **code d'enregistrement à 5 lettres** : lors de leur candidature, les candidats doivent obligatoirement choisir un code d'enregistrement qui fera office de signature sur leur projet pendant le concours. Ce code doit se composer de 5 lettres, choisis à la convenance des candidats. Il sera complété, par l'organisateur, au moment de l'inscription par le numéro correspondant au site attribué. Les candidats apposeront **ce code d'enregistrement et le numéro du site** en haut à droite de tous les supports qu'ils devront fournir.

Les dossiers devront être envoyés **par mail (waaolille59@gmail.com)** avec pour objet "Candidature Cabanes sur l'île" et **par courrier postal** à l'adresse suivante: **WAAO - Bazaar St So, 292 rue Camille Guérin 59000 Lille.**

Important : Tout dossier incomplet ne pourra pas être examiné.

3. Sélection

Un jury se tiendra le **03 mars 2022** pour sélectionner les 3 à 6 équipes lauréates sur la base de dossiers anonymes. Les résultats seront annoncés aux candidats dès le lendemain.

La notification de la décision sera envoyée le **04 mars 2022**.

Le jury de sélection sera constitué des différentes parties prenantes (WAAO, lille3000, Ville de Lille, Festival des Cabanes sources du Lac d'Annecy) et d'architectes et paysagistes invités.

4. Envoi des maquettes et dossier technique

A l'issue du jury de sélection des équipes, les lauréats devront remettre avant **le 20 mars 2022** :

- une **notice technique** (suffisamment détaillé pour permettre aux équipes de construction d'être autonome lors de la construction - contenant par exemple un plan masse, les plans et coupes côtés de l'unité d'habitation ainsi que les représentations (perspectives) qui permettent de saisir la proposition dans tous les détails de construction, d'aménagement et dans toutes les configurations.
- fiche technique des matériaux
- une **maquette au 1/10ème** (les maquettes devront être **suffisamment solides pour être exposées** par la suite et devront être conditionnées dans un emballage adéquat)
- un **métré** qui déterminera les quantités de matériaux nécessaires par dimension.

Ces éléments seront envoyés aux frais des candidats à l'adresse suivante : **WAAO - Bazaar St So, 292 rue Camille Guérin 59000 Lille** et le cahier technique par mail : waaolille59@gmail.com avec pour objet "Dossier Cabanes sur l'île".

Important : Les organisateurs du concours déclinent toute responsabilité quant à la perte ou à la détérioration des documents et maquettes envoyés. L'ensemble des éléments fournis seront conservés par les organisateurs et seront utilisés pour la communication de l'événement.

5. Rencontres avec les forces vives

Un **temps de rencontre (visioconférence possible) entre les opérateurs des quartiers d'implantation** et les équipes d'architectes concernées et d'y intégrer les habitants afin de faire une présentation du projet.

6. Construction et installation

La **construction des cabanes à échelle 1/1** se déroulera durant la période du **18 avril au 06 mai 2022** sur le site qui aura été attribué aux lauréats. Les dates précises pour chaque équipe seront définies avec l'entreprise de construction pour chaque projet.

Un livret de maintenance de l'œuvre devra être fourni par les équipes, afin de permettre l'entretien de la cabane par les forces organisatrices.

f. Communication et valorisation

Tous les projets sélectionnés et primés par le jury feront l'objet d'une **valorisation particulière** :

- Lors du voyage de presse à partir du 09 mai 2022 ;
- lors de l'inauguration officielle le 14 mai 2022 ;
- via tous les supports communication mis en oeuvre ;
- via les relais menés par lille3000, les collectivités et le WAAO ;
- via une valorisation dans le cadre d'une exposition ;
- via un dépliant de présentation et une cartographie des cabanes ;
- via une signalétique dédiée dans la ville ;
- via l'organisation de parcours de découvertes, animations et visites guidées des cabanes ;
- via la réalisation de photographies professionnelles des cabanes ;
- via un accompagnement bénévole par les étudiants de l'EFAP ;
- via une couverture presse et médias.

g. Calendrier prévisionnel (à ajuster)

17 janvier : diffusion du cahier des charges

28 février : deadline de réception des candidatures
03 mars : jury de sélection
20 mars : deadline de réception des projets détaillés
18 avril au 06 mai : construction des cabanes
09 mai : deadline des livrables définitifs des cabanes
14 mai : inauguration Utopia

Attention : Pour n'importe quelles raisons, les forces organisatrices se réservent le droit de déplacer la cabane sur un autre site et d'annuler le projet Cabanes sur l'île à quelque étape que ce soit ; sans qu'il soit recherché par les candidats ou lauréat une quelconque responsabilité de ladite association. L'annulation ne donnera lieu à aucun défraiement.

Contact

Léonie Debrabandère, directrice du WAAO - centre d'architecture et d'urbanisme

leonie.debrabandere@wao.fr

06.14.44.10.42

Partenaires du projet :

